



Université
Catholique
de Lille 1875

Programme SMOS-IN

Soutien à la mobilité scientifique entrante

Descriptif de l'appel
à candidatures

Appel à candidatures ICL 2024
1^{re} vague
JUILLET 2024

edn

ESPOL

esl

droit

gestion, économie,
sciences

lettres,
sciences humaines

médecine, maéutique,
sciences de la santé

théologie

iseo

lille3 école de design

pictura écoles de langues

uschool

De nombreuses actions ont été engagées au cours de la décennie écoulée afin d'améliorer la performance de l'**Institut Catholique de Lille (ICL)** en matière de recherche. Dans le contexte du chantier « Vision ICL 2030 », l'établissement a réaffirmé la volonté de poursuivre cet essor, à la fois en consolidant les acquis et en continuant d'innover, par le déploiement de sa politique doctorale, par l'amélioration de son organisation et de la valorisation de ses activités de recherche, par l'émergence de nouvelles expertises issues de la recherche et en stimulant l'internationalisation de cette activité.

Date limite de candidature : 30 septembre 2024.

Début de mobilité : janvier 2025 – mai 2025.

OFFRE ET AMBITION DE LA BOURSE

L'ambition d'excellence internationale « recherche » visée par l'ICL est portée par deux programmes, SMOS-IN et SMOS-OUT, qui soutiennent respectivement des mobilités scientifiques entrantes et sortantes.

Le programme SMOS-IN a pour objectif d'établir de nouveaux partenariats transverse en vue de favoriser l'émergence de projets d'ampleur européenne. En d'autres termes, il s'agit de créer ou développer des réseaux scientifiques européens, ouvrant la voie à des collaborations futures et à la soumission conjointe de projets européens. Pour cela, l'établissement propose un dispositif de soutien financier aux enseignants-chercheurs et chercheurs (ECC) permanents de l'ICL en vue d'accueillir un doctorant ou jeune chercheur international. Le financement proposé permet d'accueillir six chercheurs internationaux, actuellement en activité de recherche à l'étranger.

Les candidats invités participeront aux différentes actions suivantes, selon leurs profils, telles que l'encadrement par un ou plusieurs enseignants-chercheurs de l'ICL ; l'insertion dans les activités de recherche d'un ou plusieurs des laboratoires de l'ICL ; la présentation de leurs produits et activités issus de la recherche lors d'événements scientifiques mais aussi pédagogiques.

MODALITÉS PRATIQUES DU DISPOSITIF

PRISE EN CHARGE ET PÉRIODE DE MOBILITÉ

Le programme SMOS-IN prend en charge les frais de transport, d'hébergement et de restauration liés au séjour dans une unité de recherche de l'ICL, pour une durée de deux mois au maximum et dans une limite de **3 000€** pour l'ensemble des dépenses directes. Le programme ne soutient pas de dédommagement ni de salaire.

PROFILS DES RESPONSABLES D'ACCUEIL

Les chercheurs et enseignants-chercheurs permanents (dont la période d'essai est révolue) membres d'un laboratoire de l'Institut Catholique de Lille, disponibles et en mesure d'accueillir un chercheur, sont éligibles pour **proposer des candidatures**.

PROFILS DES CHERCHEURS INVITÉS

- Doctorants : éligibilité à partir de la troisième année d'études doctorales.
- Chercheurs : moins de 8 ans après la soutenance de thèse (soutenue en septembre 2015 au plus tard).

Pour être éligibles à la bourse de mobilité, les chercheurs doivent exercer leur activité de recherche et résider dans un pays européen autre que la France Métropolitaine. Les candidats de toute nationalité sont éligibles, sous réserve d'un titre de séjour en vigueur.

PAYS ELIGIBLES

Membres de l'UE : Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République Tchèque, Danemark (Allemagne, Estonie, Irlande, Grèce, Espagne, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Malte, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Sloénie, Finlande, Suède).

Pays associés à l'Espace économique européen (EEE) : Norvège, Islande, Liechtenstein.

Non-membre de l'UE et non associé à l'EEE : Suisse, Royaume Uni, Turquie.

Pour les pays non listés, une dérogation exceptionnelle peut être considérée, à condition que le projet de recherche justifie précisément un besoin spécifique ou présente un potentiel de collaboration jugé significatif pour l'établissement. Une justification du choix du pays devrait être fournie dans la lettre de motivation accompagnant la candidature.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être déposé par le Directeur de laboratoire et être adressé à l'adresse mail recherche@univ-catholille.fr.

Il doit inclure :

- Le classement des candidats de son périmètre.
- Un Curriculum Vitae du chercheur invité (avec la liste des publications).
- Une lettre de motivation du responsable d'accueil pour chaque chercheur invité avec description des activités prévues en lien avec les thématiques de recherche du laboratoire ICL durant la période de mobilité (limite de 3 pages).

Les candidatures en binôme, réalisées conjointement par deux responsables d'accueil pour un chercheur invité, sont acceptées.

CONTACTS ET ACCOMPAGNEMENT

Pour toute information sur les aspects scientifiques du programme SMOS-IN, contacter :

Andrew GLENCROSS,
Directeur d'ESPOL et responsable
ICL 20230 de l'internationalisation
de la recherche
andrew.glencross@univ-catholille.fr

Pour des questions techniques et organisationnelles (visa/transport/logement/assurance, etc.) :

Sabina AKHUBA,
Chargée d'ingénierie de projets et
financement à l'Institut Catholique
de Lille
sabina.akhuba@univ-catholille.fr

Le dossier est adressé par voie électronique (recherche@univ-catholille.fr), avec pour objet du mail le titre du programme, le nom, le prénom et le pays de destination : **SMOS-IN_NOM_PRENOM_PAYS**. L'envoi doit être effectué le **30 septembre 2024 au plus tard**.

ENGAGEMENTS DES LAUREATS

Un rapport d'activité, conformément au modèle fourni aux lauréats, sera requis à l'issue de la période de mobilité. Ce document est essentiel pour évaluer l'efficacité de la mobilité et son adéquation avec les stratégies et les priorités de l'institut. En complément, il pourrait être demandé aux participants, au retour, de fournir un témoignage vidéo, de témoigner lors d'une journée de la recherche ou de réaliser une interview pour OpenLab, afin de partager leur expérience et les connaissances acquises.

Les candidats sélectionnés s'engagent à respecter les engagements pris dans leur projet de mobilité, notamment en ce qui concerne le pays, l'établissement d'accueil, la durée de séjour, ainsi que les activités envisagées.

SÉLECTION DES CANDIDATS

Un maximum de 6 personnes pourra bénéficier de la mobilité de recherche. L'examen et la sélection des dossiers de candidature sera réalisé par le comité de sélection.

Processus d'évaluation :

- Le comité examinera les dossiers de candidature en s'appuyant sur des critères prédéfinis, tels que le potentiel académique du candidat invité, la qualité d'encadrement proposé la pertinence du projet de mobilité et l'adéquation avec les objectifs du programme.
- Après cette première évaluation, les responsables d'accueil seront contactés par courrier électronique pour confirmer leur disponibilité à réaliser le projet de mobilité.
- Une fois cette disponibilité confirmée, ils recevront par courriel les instructions nécessaires pour l'organisation de la mobilité et du séjour des chercheurs invités.

Les candidats sélectionnés ainsi que les responsables d'accueil s'engagent à respecter les engagements pris dans leur projet de mobilité, notamment en ce qui concerne la durée de séjour et les activités envisagées.

À noter :

Le comité de sélection pourra être amené à :

- rencontrer les candidats présélectionnés afin de discuter plus en détail de leur projet et de leurs motivations ;
- formuler des recommandations aux responsables d'accueil pour les candidats sélectionnés afin de maximiser la valeur ajoutée de leurs projets de mobilité.